

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 07/02/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KYMPEAS – Modification(s) de société

Référence : L025217

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 24 mai 2024 sur paysan-breton.fr

Évènement(s) : Modification(s) de société



KYMPEAS Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 1 560 euros Siège social : 42, Hent Ar Menez – 29170 FOUESNANT 512 637 752 RCS QUIMPER AVIS DE TRANSFORMATION Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 14 mai 2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La dénomination de la Société devient « KYMPEAS ». Le capital social reste fixé à la somme de 1 560 euros. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Marie-Charlotte LANURIEN. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par un Président : Monsieur Roger LANURIEN, demeurant 42, Hent Ar Menez à FOUESNANT (29170). Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)